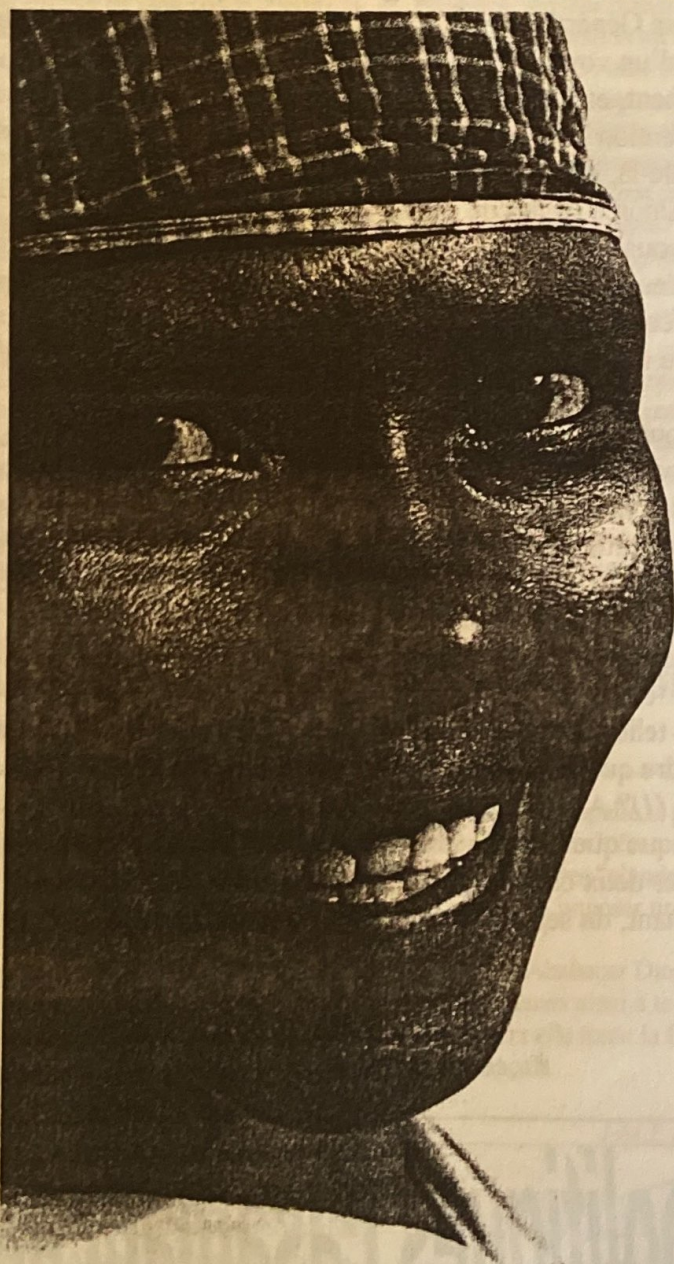


LE JOURNAL DU PAYS

LE GRAND MENSUEL CASAMANCAIS

Diamacoune choisit ses hommes



C'est dans une période de creu politique et de morosité ambiante que le Secrétaire Général du MFDC a voulu délivrer un message optimiste de lutte contre la fatalité. Le moral des Casamançais est reparti à la hausse après la diffusion de la nouvelle équipe dirigeante du MFDC. Diamacoune, en nommant ses hommes de confiance au plus haut de l'instance de son mouvement, a donné une impulsion déterminante à l'action en faveur de l'indépendance de la Casamance. Il a manifesté sa volonté de s'impliquer personnellement sur la scène intérieure et extérieure pour que les choses avancent plus vite. C'est l'aboutissement d'une stratégie politique dont les principes directeurs sont: une plus grande souplesse dans l'organisation, le développement de la proximité, l'accroissement de la déconcentration et la revalorisation des sections.

Au delà de ce message, il faut comprendre que c'est à tous les fils de la Casamance que revient la lourde tâche de la libération. C'est par notre travail, notre comportement, notre optimisme, notre aptitude à surmonter nos difficultés et notre solidarité que nous parviendrons à l'indépendance.

Bintou DIALLO

SOMMAIRE

EDITORIAL: J.F. BIAGUI.....Page 2
 TRADITIONS : F.SANE...Page 3
 CASA-INFO: FANBONDY....Page 4
 LES LECTEURS REAGISSENT:
 JP...Page 5
 PAGE INTER: MAOUDO BÂ ...Page 6
 COURRIER: G. MENDY.....Page 7
 CULTURE: I. CAMARA.....Page 8

LE REGARD D'ESPOIR D'UNE MAMAN



EDITORIAL

De Jean-Marie François BIAGUI Villeurbanne.

Y a-t-il encore quelqu'un pour dire la vérité?

EN CASAMANCE?...

Dans une lettre adressée le 29 mai 1996 à l'Abbé Augustin Diamacoune Senghor, pour justifier, entre autres, son refus de laisser partir en Europe une délégation du MFDC (Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance), le Premier Ministre du Sénégal, Monsieur Abib Thiam, avait évoqué "le contenu du document, en date du 13 mai 1996, signé par Monsieur Lamine Dabo, Secrétaire Général de la Section du MFDC de France, programmant en détail une conférence devant la presse internationale, un meeting public au 69 ter rue de la Chapelle dans le 18ème arrondissement de Paris sous la présidence effective de l'Abbé Diamacoune Senghor, (ce qui aurait confirmé par là même), de façon irréfutable, la thèse du double langage" de notre part. Ainsi, à travers un tel document, l'on aurait fait mentir au Secrétaire Général du MFDC, qui aurait déclaré deux mois auparavant à Monsieur Abib Thiam que les objectifs d'un voyage en Europe viserait exclusivement une concertation avec l'aile extérieur de notre Mouvement, et donc une concertation interne du MFDC. Ce qui, pourtant, avait toujours été, est et restera l'intention la plus noble de l'Abbé Diamacoune. Seulement, c'était sans compter avec une turpitude comme celle-là, non seulement pour faire mentir au Secrétaire Général du MFDC, mais également pour torpiller sinon à jamais du moins jusqu'à nouvel ordre l'entreprise du premier citoyen de la Casamance. Savez-vous chers compatriotes et chers amis, qu'il ne pouvait d'ailleurs en être autrement? En tout cas, lorsque deux tams-tams, le premier étant aussi gros et creux que le second, ne font que se renvoyer mutuellement l'écho, c'est qu'il n'y a guère de place pour la félicité que nous tirons traditionnellement de la chanson ou de la voix, fussent-elles éminemment casamançaises.

...ET AU SENEGAL?

Pour autant, le gouvernement du Sénégal a tout faux. Il croît sans doute qu'en agissant de la sorte, il maintiendrait le plus longtemps possible une opinion sénégalaise tournée vers le passé et un Peuple Casamançais prisonnier de ce qu'il appelle "ses propres contradictions". Or, tout le monde sait qu'un meeting politique (à plus forte raison un meeting politique comme celui qui est mis en cause par les autorités sénégalaises) n'en vaut pas toujours une autre. Monsieur Abib Thiam l'a si bien compris qu'il s'est empressé de proposer au MFDC un certain nombre de pays africains à cette fin et dans la perspective des prochaines négociations sénégal-casamançaises. Dans cette affaire le Sénégal se serait ainsi résolument engagé dans une démarche qui tendrait à boudier "sa" chère France, pour nous orienter vers de tout "petits" pays, c'est à dire vers d'autres temps. Une telle attitude sénégalaise ne devrait-elle pas suffir, à elle seule, pour nous aider à comprendre que, dans ce processus de souveraineté internationale de la Casamance, *extra Franciam nulla salus* (1)? A moins que, pour éviter de faire les "sales boules" ou bien je ne sais quelle forme de cécité politique que je n'ose imaginer, ce pays ne nous renvoie vers les Etats-Unis d'Amérique. Dans l'un ou l'autre des deux cas de figure, soyons-en convaincus, chers compatriotes et chers amis, il n'y aurait qu'un gagnant, un seul gagnant, le Peuple Casamançais.

(1) *En dehors de la France pas de salut.*

Libérez les détenus politiques casamançais!

Faut-il geler certaines traditions?

Sur chaque mètre carré du globe et même sur la lune, flotte un drapeau défendu de manières différentes:

-Aux Etats-Unis d'Amérique, un mur anti-immigré est dressé au long de la frontière avec le Mexique.

-En Russie, les étrangers porteurs du virus du sida ne reçoivent pas de carte de séjour.

-En Italie, les hélicoptères et les vedettes de carabinieri surveillent la côte d'Albanie.

-En Arabie Séoudite, les pèlerins de zone à méningites sont remerciés.

- "La France ne peut pas accueillir la misère du monde".

En Casamance, la sacralisation de l'Etranger doit être revue et corrigée. Il ne s'agit pas de renoncer définitivement à notre héritage socio-culturel dont défend notre idole Abbé Diamacoune, mais plutôt et surtout d'assurer l'existence même de notre peuple qui fait face à une grave menace dans la sous-région. Hier, on nous expliquait que les tueries de Madina Gounass entre immigrés sénégalais et leurs hôtes étaient un fait divers relevant d'un conflit religieux. Aujourd'hui, des milliers de nos concitoyens contraints d'abandonner leurs plantations et le bétail, ne vivent que de la charité en Guinée-Bissau où l'axe Bissau-Dakar-Paris peut faire extraditer

des innocents et leurs faire découvrir une tombe de touristes "disparus" en territoire de Casamance! Un coup de "tamma" suffit pour conduire d'autres dans les commissariats gambiens. A quel crime peut-on attribuer à celui qui a ordonné la mise en détention des prisonniers politiques casamançais dans des centres de léproserie de Koutal? Qui connaît le nombre exact de nos frères disparus ou morts quelques mois après leur sortie des prisons sénégalaises? Les sénégalais ont osé déshabiller totalement nos mamans et leurs brûler le sexe en leur disant "C'est par là que vous avez fait venir vos enfants qui nous déciment." Avez vous en mémoire la Reine des Bandits en Inde? Pour marginaliser les immigrés casamançais au Sénégal, on a commencé par les déloger des maisons qu'ils ont payées, ensuite on les a offert le "départ volontaire", une prime de chômage pour quitter le poste qui reviendra à un cousin ou au beau-frère de Monsieur le Ministre.

Les écritures saintes rapportent d'amputer son doigt s'il risque de mettre en danger la main; d'amputer la main si elle risque d'entraîner la mort. Notre peuple vit le contraire de cette sagesse. Un dicton casamançais dit: "Ne permet jamais aux vautours de toucher une tombe, pas même celle de ton ennemi."

S'ils s'habituent, la tienne subira le même sort."

Après les Portugais et le Français, les Sénégalais devaient wolofiser la Casamance: Les sites rentables étaient occupés par les Sénégalais. Ils assurent l'administration. On vend et on achète en wolof, on imprime les guides touristiques en wolof, les cartes de séjours sont délivrées par les autorités sénégalaises. On a toujours jamais voulu savoir l'avis des Casamançais.

Comment voulons-nous exister et se faire respecter en tant qu'humain? Il nous appartient de mieux méditer là-dessus. Notre peuple est mûr et il est apte à prendre des décisions qui s'imposent pour sa survie.

Contribution de Faucou Sané pour le Journal du Pays.

LA CONFIANCE RETABLIE

Abbé Diamacoune vient de faire le ménage dans la case. Attention, il ne s'agit pas seulement de dépoussiérer les structures du MFDC afin de les rendre plus efficaces et plus transparentes, mais aussi de mettre un terme aux dénonciations et aux calomnies. Il a placé des hommes compétents aptes à relever les défis qui attendent la Casamance demain. C'est donc à ce prix que le Secrétaire Général du MFDC a rétabli la confiance dans le Peuple de Casamance.

Certes tout ne baigne pas encore dans l'huile, les hommes doivent faire preuve de compétences, ils n'ont guère beaucoup de temps et les erreurs seront sanctionnées.

Pour ces mesures de restauration, on ne peut qu'encourager Diamacoune sur la voie du renouveau et de la fermeté mais aussi de sa volonté de remédier à certaines défaillances.

ELANKOOR

SAVEZ-VOUS QUE LE PRINCIPAL PORTE-PAROLE DES "SANS-PAPIERS" DE PARIS EST CASAMANCAIS?...

Eh oui! Monsieur Ababacar Diop est Casamançais qui aura tout simplement été rattrapé par son destin comme il l'explique si bien en déclarant: "A l'époque, je me trouvais en désaccord avec le gouvernement sénégalais (pour avoir soutenu la Cause Casamançaise), comme aujourd'hui avec les autorités françaises".

En effet, interdit de séjour en Casamance comme beaucoup de nos compatriotes, "sans-papier" en Casamance, c'est à dire dans son propre pays, comme tous les Casamançais sans aucune exclusive, Ababacar Diop est devenu malgré lui le porte-parole sinon le plus célèbre du moins le plus sollicité de

ceux que l'on appelle si pudiquement "les sans-papiers", faute de pouvoir les classer parmi les "clandestins". Le destin pouvait-il imposer un meilleur choix que celui-là?

Cher Ababacar Diop, cher compatriote, je tenais ainsi à te dire ma fierté et à travers elle toute la fierté du Peuple Casamançais.

J-M.F. BIAGUI

NE DEPOSE
JAMAIS TES ORDU-
RES DEVANT MON
TROU



CASA INFOS

Par notre correspondant spécial
au Pays: FANBONDY.



LE BLOCAGE PERSISTE

Le blocage du processus de paix par le Sénégal persiste. La visite, à la fin du mois d'août, du Général Wane au Secrétaire Général du MFDC n'a pas éclairci la situation. Dakar ne veut toujours pas faciliter à la délégation du MFDC sa consultation externe. L'opposition sénégalaise élève la voix en demandant le gouvernement de ne pas revenir sur le principe du départ de la délégation du MFDC après avoir confectionné des passeports.

PROPOSITION AMBIGÜE

La Guinée-Bissau a proposé sa disponibilité d'accueillir les délégués du MFDC. Cet offre est faite juste après la visite de l'émissaire du Président Diouf chez Diamacoune.

Les membres du bureau politique du MFDC se réservent de tout commentaire. On estime seulement que la position de la Guinée-Bissau pose problèmes et suscite toujours des interrogations.

NKRUMAH SANÉ EN ALLEMAGNE.

Le Secrétaire Général Adjoint du MFDC, Mamadou Nkrumah Sané s'est rendu en Allemagne du vendredi 6 au dimanche septembre à l'invitation de plusieurs hommes politiques et de la section allemande de son mouvement. Plusieurs contacts "précieux" ont été entamés.

JEÛN POUR LA CASAMANCE

Les Koldois ont observé un jour de jeûn pour la Casamance. Des prières, des chants religieux sont organisés en petits groupes. Cette expérience se renouvellera chaque trois mois.

MEURTRES RACISTES AU SÉNÉGAL

A Thiès, un sapeur-pompier abat à bout-portant son homologue d'origine casamançaise. La justice hésite d'arrêter le tueur. Il a fallu la mobilisation de toute la ville pour que la justice s'exécute.

A Grand-Yoff, dans la banlieue de Dakar, une jeune fille casamançaise a été étranglée après avoir été violée. Les assansins courent toujours.

A Mbour, une domestique diola a été

battue à mort par des garçons du quartier. Elle était suspecte de vol de bijoux par la femme de son employeur. La justice sénégalaise traîne.

A Rufisque, une bande de jeunes s'attaquent à la belle maison d'un exilé casamançais, cambriolent puis détruisent tout. Là encore la justice sénégalaise piétine.

BIGNONA HAUSSE LE TON

Confrontée à une nouvelle vague de corruption par Landing Sané, les militants du MFDC de la ville de Bignona s'en prennent "à ceux qui menacent la marche vers la liberté et la démocratie en terre de Casamance". On observe ses derniers jours la montée des menaces.

DES PRISONNIERS POLITIQUES TOUJOURS IGNORES

Un an et demi après leur arrestation, les 182 prisonniers politiques casamançais des gèoles sénégalais ne sont pas encore fixés sur leur sort. Pas d'inculpation, pas de jugement, pas de soins, pas d'amélioration de leurs conditions de détention.

Aux Etats-unis, l'organisation des droits de l'homme African Watch, dénonce la détention abusive des détenus casamançais.

INQUIETUDE A DAKAR

Les autorités sénégalaises s'inquiètent de la montée en puissance au sein des forces armées et de la police d'officiers mourois qui ne rêvent que d'en découdre avec un "régime corrompu et violent". Depuis le dernier Magal de Touba, une fronde est perceptible dans les rangs des militaires.

ELECTION PRESIDENTIELLE EN GAMBIE

La campagne électorale pour la présidentielle en Gambie a démarré. Les électeurs se présenteront aux urnes le jeudi 26 septembre. Les premiers sondages sont favorables à Yaya Jammeh de plus de 70%.

"SUD" MUSELE

La justice sénégalaise vient de rendre un verdict politique contre "Sud" l'un des journaux indépendants sénégalais. Cinq journalistes sont condamnés à un mois de prison ferme et le groupe Sud Communication doit verser la somme fa-

ramineuse de 500 millions de CFA à Jean-Claude Mimran, le libano-français, président de la Compagnie Sucrière Sénégalaise (CSS), pour atteinte à sa dignité et à son honneur.

Le crime des journalistes c'est d'avoir mis à jour un important trafic illégal de sucre raffiné de provenance du Brésil et d'en informer l'opinion publique.

Cette décision de justice scandalise et appelle à la mobilisation pour le combat pour la liberté de presse et d'opinion.

"NINO" N'A PLUS CONFIANCE A SES SIENS

Le chef d'Etat de Guinée-Bissau, "Nino" Vieira a choisi le portugais Antonio José Teles Gomes comme conseiller politique. L'homme devient de plus en plus méfiant à l'égard de son entourage. Ses tergiversations et hésitations, ses prises de positions dans les affaires internationales comme en Casamance lui a valu plusieurs critiques.

DES MERCENAIRES TOUJOURS ACTIFS

Plusieurs villages casamançais dénoncent la complicité du gouvernement sénégalais dans des violences qui continuent de secouer la Casamance. Les attaques contre certaines maisons de villageois sont effectuées avec la participation mixte de mercenaires et de soldats sénégalais. Des centaines de réfugiés en Gambie confirment ces allégations.

LA PEUR D'UN GOUVERNEUR

Une nouvelle "cave blindée" vient d'être construite à la Gouvernance de Ziguinchor. En cas de première alerte, le Gouverneur et sa suite pourront s'y réfugier pour une durée de 4 jours seulement. Atika fait toujours peur.

MEETING DE SOUTIEN DU MFDC DANS LE BALANTACOUNDA

Plusieurs milliers de Balantes se sont réunis près de Diattacounda pour un meeting de solidarité au MFDC. Les délégués ont soulevé des critiques contre "la mauvaise volonté du Sénégal de perpétuer la guerre en Casamance".

Ils appellent à un "fort soutien aux directives du Secrétaire Général du MFDC pour l'indépendance".

Les lecteurs réagissent

Après la publication dans notre dernier numéro de la nouvelle équipe dirigeante du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance, la Rédaction de notre journal a enregistré plusieurs réactions dont quelques unes sont sélectionnées ici.

" L'Abbé Diamacoune a mis fin aux contestations et à la lutte interne. En confirmant certains grands leaders comme Famara Sonko à Bignona, Dembel Baldé à Vélingara, Mamadou Nkrumah Sané en France, le Secrétaire Général du MFDC a opté pour la continuité de sa politique".

Abdou Tamba, Sédhiou

" A l'intérieur du Pays, le Vieux Visionnaire a imposé des hommes de confiance qui ont fait leurs preuves. A l'extérieur, la suppression de la Représentation de l'Europe à Paris a coupé l'herbe sous les pieds des détracteurs de Nkrumah Sané qui voyaient mal la concentration de pouvoir chez ce dernier. Diamacoune a donc imposé en Europe un véritable partage des tâches pour un contrôle plus précis des données".

Abdou Seydi, Casamance

" Des questions, je me les pose. Qu'est ce qui va changer? Qui fait quoi maintenant? quel sera le nouveau rôle du Bureau National? Ces nominations sont-elles vraiment nécessaires? Ce qui m'intéresse c'est l'Indépendance immédiate de la Casamance."

Eroussaye B. Bignona

" Diamacoune a décidé d'installer une équipe de fidèles avec pour mission d'élaborer la nouvelle stratégie de la lutte. Et tout le monde semble convaincu que les chefs de file de la rénovation sont largement représentés dans ce nouveau staff. C'est une bonne chose pour tous."

Désiré Manga, Ziguinchor

" Tous au travail et cessons de croiser le fer avec nos responsables. Les reproches murmurés à gauche et à droite à propos de ces nominations ne mènent à rien. Le Peuple Casamançais a confiance à Abbé Diamacoune et les Hommes de Diamacoune sont les hommes du Peuple Casamançais."

Alphonse Bass, Ziguinchor

" Je suis contente, un homme intègre et courageux est nommé à Oussouye: Clément Sambou. Les choses changeront positivement et rien ne sera plus comme avant."

Margo Diatta, Elinkine

COUP DE COLERE, INUTILE PAGAILLE

La publication des sections du MFDC dans le n°24 d'août 1996 du JP apporte encore un peu plus de confusion dans l'escarcelle de tous ceux dont l'inertie et le statu quo sont une forme politique bien prisée alors même qu'ils conduisent inexorablement à la pagaille. Suivez-moi: Pour la première fois, le Sénégal accepte officiellement la sortie de représentants du MFDC en tant que tels, valant par la même occasion reconnaissance à la face du monde de l'existence d'un mouvement de lutte pour l'indépendance de la Casamance. Voilà que des boute-en-train s'insurgent contre toute idée d'organisation d'une table ronde en France entre le MFDC et le Gouvernement du Sénégal alors même que Paris est constamment sollicitée pour ses responsabilités historiques voire ses responsabilités réelles ou supposées dans le conflit entre le Sénégal et le Pays-des-Rivières. Entre temps, un programme de tournées est publié par la cellule du MFDC à Paris en violation des accords entre Ziguinchor et Dakar, motivant le refus du Sénégal de laisser sortir une délégation maladroitement forte de 16 membres de surcroît.

Pour sortir de son sommeil, Ziguinchor nous adresse une liste de sections alors même qu'il y a urgence à revoir la copie en particulier sur Paris où sa cellule se nomme abusivement section de France. Dans cette organigramme, il n'y est aucunement fait allusion ni au Bureau National ni à sa coordination européenne, celle-ci étant plus que jamais urgent de faire connaître. Alors disons-le clairement:

S'il était vérifié que JP nous a livré un brouillon et non un travail fini (1), le directeur de publication aura commis une erreur inacceptable.

Le Secrétaire Général du MFDC ne peut plus attendre pour adresser à la France une demande pour abriter les négociations entre le Sénégal et la Casamance. La même demande devra être notifiée à Dakar pour lui dire d'user de ses relations privilégiées avec Paris pour lui faire accepter l'offre. Dans la foulée, les Etats Unis doivent être informés des démarches tout en leur demandant d'accepter d'être choisis pour accueillir des discussions avec le Sénégal. C'est cela la réalité politique aujourd'hui.

Pour toute sortie du Territoire de Casamance, le MFDC devra se contenter d'une délégation ne dépassant pas quatre représentants, l'aile extérieure pouvant s'ajouter selon les besoins.

Le Secrétariat Général du MFDC doit, sans tarder, être éclaté avec un premier adjoint résidant en Casamance et un second adjoint à l'étranger.

Par ailleurs, si le Sénégal projetait d'organiser des élections au mois de novembre en Casamance, au mépris du Peuple Casamançais et ses revendications à la souveraineté nationale et internationale, le Comité Clérical doit être marginalisé sinon démissionnaire et le MFDC avec toutes ses composantes tant politique que militaire, prendra alors le Peuple du Pays-des-Rivières tout entier toutes ses responsabilités. La trêve sera considérée comme rompue par le Sénégal.

La cellule de Paris a tout intérêt à retrouver sa vraie place tout en favorisant l'émergence d'une coordination d'Europe, forte, à laquelle elle devra rendre compte.

Pour une Casamance indépendante.

Vive le Pays-des-Rivières.

Christian CHIPENDA

(1) L'authenticité du document mis en cause ne fait aucun doute.

Tout document soumis à notre rédaction est vérifié à la source avant sa publication. Cette supposition est donc injustifiée, hasardeuse et indigne d'un collaborateur pourtant bien avisé.

Page Internationale

Informations recueillies par Maoudo BÂ

France: Un millier de CRS et gendarmes ont évacué vendredi 23 août vers 9 heures l'église Saint Bernard de Paris où étaient réfugiés 300 Africains "sans-papiers" depuis 56 jours. Des heurts se sont produits entre policiers et sympathisants. Une centaine de manifestants dont l'actrice Emmanuelle Béart, ont été interpellés. Quant aux 10 grévistes de la faim, ils ont été évacués dans deux hôpitaux militaires. Plusieurs personnalités de l'opposition ont critiqué le coup de force. En revanche, le gouvernement de droite estime que la loi devrait être appliquée et non négociée. Un tiers des Africains pourront voir leur situation régularisée et pour le reste la reconduite aux frontières a déjà eu lieu par avions charters ou militaires en destination du Mali, Sénégal, Tunisie et Zaïre.

Philippines: La paix est en vue entre le Front Moro de Libération Nationale et les autorités de Manille. Un projet d'accord de paix a été paraphé le vendredi 30 août dans la capitale indonésienne, Jakarta. Ce texte doit permettre de rétablir la paix dans le sud des Philippines, où une guerrilla, déclenchée il y a vingt-cinq ans a fait plus de 50 000 morts.

Mexique-Chiapas: L'armée de libération zapatiste a décidé d'interrompre les négociations de paix engagées depuis 16 mois avec le gouvernement mexicain. Dans une lettre ouverte au président Zedillo, envoyée à la presse, le sous-commandant Marcos estime que les pourparlers n'ont rien donné et accuse la délégation gouvernementale de vouloir simplement gagner du temps. Pour le sous-commandant, le gouvernement traite la délégation zapatiste avec "mépris, racisme et arrogance". Entamé en 1995 après le soulèvement armé dans le Chiapas, le dialogue avait débouché sur un premier accord relatif aux droits et à la culture des Indiens.

Yougoslavie et Croatie: La République Fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) et la Croatie ont normalisé leur relations en signant à Belgrade un accord de reconnaissance mutuelle. Cet accord met fin à cinq années d'hostilité entre Belgrade et Zagreb.

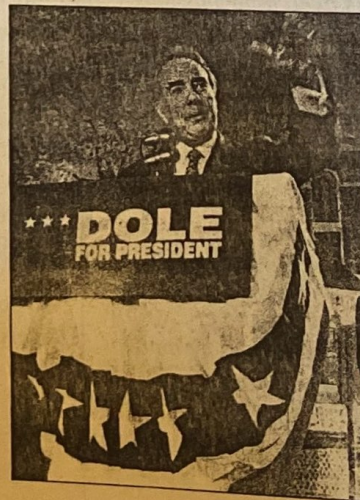
Grande Bretagne: Entre Charles et Diana, le divorce est consommé. La justice britannique a mis fin mercredi 28 août au mariage de 15 ans entre Diana et Charles. Selon les accords, Diana, 35 ans, devrait toucher 23 millions de dollars et garder jusqu'à sa mort ses somptueux appartements de Kensington Palace. Elle perd son titre d'altesse royale. A 47 ans, Charles retrouve la liberté et peut accéder au trône.

Tchéchénie: L'attaque victorieuse des indépendantistes contre les troupes d'occupation russes à Grosnie, a donné un élan nouveau au processus d'indépendance. Le général Alexandre Lebed est contraint de signer avec le chef d'état-major des indépendantistes tchéchènes, Aslan Maskhadov un accord de cessez-le-feu le 22 août 1996. Boris Eltsine soutient les efforts de paix de Lebed. Le retrait des troupes russes a commencé et un gouvernement provisoire tchéchène est constitué. Les entretiens avec la Russie continuent.

Burundi: Plusieurs dizaines de tutsis ont été massacrés au sud du pays, ainsi qu'un évêque. L'ONU ne trouve pas le chemin de la réconciliation entre les belligérants.

Sierra-Léone: Une tentative de coup d'état a été déjouée par les autorités. La région sud-est est toujours en proie à des affrontements entre bandes armées.

Santé: L'état de santé du Pape Jean-Paul II, de Boris Eltsine et de Mère Thérèse prix nobel de la paix, est défaillante. Boris Eltsine doit subir ce mois une intervention au cœur. Le Pape maintient pourtant sa visite en France. Mère Thérèse est sortie de l'hôpital après une semaine de soins intensifs.



Elections présidentielles aux Etats-Unis
Clinton, Dole et Perrot.

LE COURRIER DES LECTEURS

Par GENEVIEVE MENDY



Vous êtes nombreux à nous écrire. Nous vous en remercions très vivement. Nous nous excusons cependant de ne pas pouvoir diffuser toutes vos lettres. Patience ! D'autres J.P. suivront.

L'INDEPENDANCE D'ABORD, LA PAIX ENSUITE

(...) Tout le monde entier a vécu ou entendu le langage de la Casamance:

"L'indépendance d'abord, la paix ensuite." Alors si le "Sinistregal" lui veut la paix dans la guerre, cela ne sera pas chose aisée. Je crois que la solution à cette crise "sinistregalaise" et non casamançaise dépend de l'expression courageuse de la Vérité, de la Justice et de l'Application correcte des Règles et Lois de Dieu. Ce n'est que par cette voie que les esprits et les cœurs s'uniront afin que la prédominance divine guide les peuples à la raison et à la paix terrestre. Je suis sûr et convaincu qu'en Casamance la bonne volonté est exprimée pour le retour définitif et durable de la paix aux Pays des Rivières. Mais il faut prendre toutes les dispositions afin d'éviter tout ce qui pourrait remettre en cause le processus de dialogue et de discussion.(...)

Je suis personnellement très fier du communiqué d'Abbé Diamacoune qui réhausse le prestige et la dignité casamançaise.(...) Il faudra aux membres de la délégation casamançaise de l'objectivité, de la détermination, de l'écoute, de la pédagogie politique, de la précision, de la patience, du sang-froid, de la tolérance dans les expressions, de la compréhension, de l'intolérance aux provocations, de l'intransigeance et l'exigence rigoureuse de la Cause. Je renouvelle ma confiance à tous.

C.A. Thiès

VERS L'INDEPENDANCE DANS LA PAIX

Ma conviction était déjà faite depuis 1983, après les événements de Diabir: La Casamance pourrait partir tranquillement vers l'indépendance dans la paix. La Casamance avait et a conquis les conditions nécessaires au statut reconnu d'Etat National Indépendant. De droit comme de fait, la Casamance affiche tous les critères. Sa situation géopolitique est plus favorable qu'à celle du Québec, de l'Erythrée, de l'Eelam ou de la Tchétchénie. Son statut territorial défini en 1882 lui donne un avantage considérable

contre les arguments sénégalais. En raison de sa situation démarquée et séparée du Sénégal par la Gambie, la Casamance est naturellement autonome. Elle est habitée à 93 % de Casamançais soit un million. La Casamance a donc son propre cœur, son propre corps et son propre esprit. Dans son expérience avec le Sénégal, elle a vécu en esclave, reconnaissons qu'elle pouvait et peut jouir de sa seule faculté librement. Devant l'inévitable accession de la Casamance vers le statut de nation souveraine, vers le statut de l'Etat indépendant, l'intervention armée sénégalaise n'a fait qu'envenimer les choses. Et on s'interroge encore aujourd'hui sur les motifs justifiant l'envoi de troupes militaires et l'emprisonnement de militants indépendantistes. Ce manque de sagesse africaine a hélas assombri la grande histoire des peuples noirs.

Bernard Débé Codio Etudiant en Suisse DISCOURS SEPARATISTE DE LEO- POLD SEDAR SENGHOR DU 20 AOÛT 1960

"Sénégalaises, Sénégalais, l'heure est grave, je n'ai pas besoin de vous le dire. Jamais le Sénégal n'a été dans une telle situation. Il s'agit aujourd'hui pour nous Sénégalaises et Sénégalais de défendre notre indépendance. Cet indépendance ce dont les hommes politiques sénégalais ont été les principaux artisans en Afrique noire de langue française. Ce que l'on veut, vous le savez, on ne s'en cache pas, ce que l'on veut, c'est vous coloniser, ce l'on veut, c'est vous réduire en esclave. Vous résisterez aujourd'hui la bravoure et l'honneur de nos ancêtres. Pour ma part, je suis prêt à mourir, vous aussi de votre part pour que vive le Sénégal."

Ce discours de Léopold Sédar Senghor le 20 août 1960 à Dakar a mis fin à la Fédération du Mali. La bande sonore de cette allocution n'est pas détruite comme le voulait le Gouvernement du Sénégal. Elle a été cachée. Deux témoins encore vivants peuvent éclairer les journalistes, les griots de l'authenticité. Eux qui savent tout du Kautanga, du Biafra, de l'Erythrée et de la Casamance. Ils n'ont qu'à fouiller sous leur

nez, des vérités rebelles y sont enterrées. Mamadou Dia, l'ancien vice-président du gouvernement fédéral du Mali limogé par Modibo Keita pour ses tentatives indépendantistes, puis jeté en prison par Léopold Sédar Senghor pour tentative de coup d'Etat quand il occupait le poste de Premier Ministre du Sénégal indépendant. Il aurait donné au Commandant Preira, un Casamançais, d'arrêter L.S.Senghor alors Président de la République. L.S.Senghor lui-même qui ordonna à son tour l'arrestation de Mamadou Dia par le même Commandant Preira qui s'exécuta cette fois-ci avant qu'il ne soit trahi par L.S.Senghor. Trahison, contre-trahison. immaturité politique, complexe d'infériorité devant les Maliens, jalousie. Où sont nos grands ensembles d'espaces humains? Pourquoi ne pas permettre aux autres ce l'on se permet soi-même? Qui sont les rebelles? qui sont les séparatistes? qui parlent de l'Unité Africaine? Qui avait reconnu le Sahara Occidental et s'est rétracté en toute vitesse? Qui a soutenu Sawimbi dans sa guerre de séparation de l'Angola? Qui a donné à Botha le droit de transit des armes pour l'Afrique du Sud? Nous n'avons pas de leçons à donner aux Casamançais...

Un ancien du service du Ministère sénégalais de l'Intérieur. Dakar.

Nous remercions notre lecteur de nous avoir fourni une copie de ce discours.

COMPRENDRE LA COLERE DU PEUPLE CASAMANCAIS

Vraiment, de loin, je crois comprendre la colère du peuple casamançais contre les loups qui veillent sur la bergerie. Par delà l'Atlantique, les événements survenus en Casamance au cours de cette dernière décennie ne sont pas immédiatement compréhensibles. Mais la lecture du *Journal du Pays*, du *Monde Diplomatique*, *African News*, et les fameux contacts que j'ai eus avec des natifs m'ont édifié. Les raisons de cette colère sont vraisemblablement multiples. La duperie a quelque chose à voir avec cette fureur. Celle des autorités est la pire. Les solutions existent. Il faut tout d'abord se décider d'abandonner l'usage des armes et puis se parler sous l'arbre à palabre. Les chaînes nationales sénégalaises doivent contribuer, à leur tour, à la modération. (...)

Jean-Michel Brand, Ethnologue, U.S.A

CULTURE JEUX ET SPORTS

Par IBOU CAMARA

JALONS HISTORIQUES

Extrait de la Conférence tenue par l'Abbé Augustin Diamacoune Senghor le samedi 23 août 1980 à Dakar.

- En 1645: Gonçalo Gamboa Ayala, nommé premier Capitaine du Comptoir de Cacheu, fonde Farim, sur le Haut-Rio Cacheu, ainsi que le Comptoir portugais de Ziguinchor, sur la Basse Casamance. Il voulait rassembler les commerçants Portugais dispersés le long des principaux rios de Guinée.
- Le 29 mars 1828: Jean-Clément-Victor Dangles signe à Brin un traité avec le chef Cayounou qui cédait à la France, en toute propriété et pour toujours, sans redevance, un terrain pour établir un comptoir et ses dépendances.
- Le 22 janvier 1836: Cession de l'île de Carabane à la France par le chef de village de Kagnout.
- Le 24 mars 1837: Dagorne, Gouverneur particulier de Gorée, négocie un traité avec le Roi "Mansa", un Bagnonne mandinguisé dit-on, Bodian Dofa, accord cédant à la France un terrain à Sédhiou.
- En 1885: Conférence de Berlin: L'Europe partage l'Afrique.
- Le 12 mai 1886: Fameuse Convention Franco-Portugaise de Paris. Le Portugal cède à la France ses prétendus droits sur la Casamance. En échange, il reçoit de la France le territoire du Rio Cassini, au nord de la Guinée Française. Ces deux pays européens décident ainsi du sort de cette Casamance: un pays africain qu'ils n'avaient même pas encore conquise.
- Le 22 avril 1888, à 8 heures 07, la France prend officiellement possession de Ziguinchor et dépendances, pour le bonheur et pour le malheur de la Casamance. Le chef de village est immédiatement destitué pour avoir refusé de faire acte d'allégeance à la France. Ca promet! Entre la Lusitanité et la Francité, en attendant la Sénégalité, les Ziguinchorois avaient, le plus simplement du monde, choisi la Casamancité, avec, cela s'explique, un peu de sympathie pour la Luusitanité. Oui, la Casamance a toujours voulu et voudra toujours, quoi que l'on fasse rester elle-même.
- Vers 1900: A Tuba, tout près de Syndina, mort à 82 ans environ de l'insaisissable Sunkari Camara que le Commandant Dodds ne parvint jamais à capturer dans le département de Sédhiou, et qui ne déposa les armes que usé par l'âge et la maladie.
- Le 22 mars 1901: Mort, à 83 ans, de Ibrahima Fodé Kaba Doumbouya, dans son "tata" de Médina, dans le Fogny, attaqué par les troupes françaises du colonel Rouvel.
- En 1903: Sous le commandement du capitaine Thierry Maupras, les Français s'emparent d'Oussouye, la capitale du Kassa, exilent le Roi Sihalebé Diatta à Sédhiou, où ils le laissent mourir d'une grève de la faim qu'il avait faite pour ne pas transgresser les Lois héritées des Ancêtres.
- Sihalebé parti pour son exil sans retour, la lutte continue sous la direction du grand-prêtre d'Oussouye: Diamuyo Diatta, allié à Hulikabang, Roi du village de Kakuhaie, en Guinée Portugaise.
- Le 17 mai 1906: Mort héroïque à Séléky de Djignoeb Badji Bassène, alias Bigolo, chef dont le nom a été donné à un lycée qui n'a pas encore fini de faire parler de lui.
- Le 15 septembre 1912: Le Père Supérieur de la Mission Catholique de Ziguin-

LE JOURNAL DU PAYS

C/O OUSMANE TAMBA
AUF DER WACHT 8B
CH-4104 OBERWIL.

REDACTION:

EMILE TENDENG
GENEVIEVE MENDY
IBOU CAMARA
BINTOU DIALLO
MAOUDO BA

CORRESPONDANTS SPECIAUX:

ELANKOOR
FANBONDY
KONNDIARAMA
EBALASS
SEMBEFA
NO PINTHIA

PHOTO

MOF-PHOTO

IMPRIMERIE

FREE CASAMANCE PRESS

chor rapporte à Monseigneur Hyacinthe Jalabert, Vicaire Apostolique de la Séné-gambie, que "jusqu'à ce jour, le Pays n'est pas considéré comme pacifié".

- Le 20 mars 1914: Des manifestants Porteurs de Pancartes réclament, non au Gouverneur du Sénégal, mais au Gouverneur Général de l'Afrique Occidentale Française, William Ponty, non pas une simple "Autonomie" financière: c'est un euphémisme, mais bel et bien une réelle Autonomie Territoriale et Administrative de la Casamance.

- En 1916: Les Missionnaires catholiques de Ziguinchor répètent dans leurs rapports à Monseigneur Jalabert que le Pays, la Casamance, surtout à l'Ouest de Ziguinchor, n'est pas encore pacifié.

- Le 8 avril 1916: Le Gouverneur Général Clozel écrit au Gouverneur du Sénégal Cor: "Le moment me semble donc venu d'envisager comment, soit en transformant les procédés d'administration actuels, soit en modifiant la répartition des troupes stationnées en Basse Casamance, nous pourrions arriver à ce que cette circonscription ne constitue plus une exception et un anachronisme dans l'ensemble de nos territoires de l'Afrique". (Archives SN 13G303). Ce qui signifie en clair que la Casamance est un pays non "pacifié" encore indépendant.

Oui, chaque fois qu'il s'agira de faire respecter son identité, sa personnalité, ses spécificités, ses réalités, sa mentalité, sa civilisation, ses langues et sa culture, et même, pourquoi pas, son entité territoriale héritée de l'histoire récente et lointaine, la Casamance constituera, qu'on le veuille ou pas, selon l'expression du Gouverneur Général Clozel "une exception et un anachronisme".

Suite dans prochain JP